



PAUL MOLAC

Député de la 4<sup>e</sup> circonscription du Morbihan  
Kannad 4<sup>vet</sup> pastell-vro ar Mor-Bihan  
Deputé du 4<sup>em</sup> paiz du Morbeian



SEPT./OCT. 2015 LETTRE  
D'INFORMATION  
**PAUL  
MOLAC**

**PERMANENCE**

26 Place de la Mairie  
56800 PLOËRMEL

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

126 rue de l'Université  
75355 PARIS Cedex 07 SP



Votre député au quotidien  
Ho kannad war ar pemdez  
Vot deputé o tous les jours

### Baisse des inégalités en France

La politique gouvernementale est parfois très décriée, pas toujours sans raison d'ailleurs. Cependant, au-delà des postures, il convient de regarder le plus objectivement possible les résultats. Certains indicateurs, certes incomplets si analysés seuls, peuvent néanmoins nous permettre d'y voir plus clair.

Le redressement des comptes publics dans la justice sociale est une maxime de ce Gouvernement. Je suis donc satisfait d'apprendre que selon une étude de l'Insee sur les niveaux de vie en 2013, les inégalités baissent en France, d'une ampleur inobservée depuis 1996. Ce repli efface l'augmentation constatée depuis 2008. Le niveau de vie des 30 % les plus modestes augmente : en particulier, celui des 10 % les plus modestes et ce pour la première fois depuis le début de la crise. Autre raison de satisfaction, la pauvreté recule chez les jeunes pour la première fois depuis 2008 (-0,8 %).

Ces chiffres restent modestes, beaucoup reste encore à faire, mais dans un contexte difficile économiquement, ils montrent que

les efforts demandés ne sont pas produits par les plus faibles qui sont très justement épargnés. Les efforts ont été demandés d'abord aux plus aisés par la création d'une nouvelle tranche d'impôt à 45 %, par la réforme de la fiscalité du patrimoine ou encore par la baisse du quotient familial.

Cette politique de lutte contre les inégalités touche aussi les classes moyennes. Après une période d'augmentation des impôts entre 2010 et 2014, la tendance entre 2014 et 2016 est à la baisse. J'ai fait partie de ceux qui demandaient avec insistance ce rééquilibrage au Gouvernement. 12 millions de foyers imposables sur 18 millions verront leur impôt sur le revenu baisser, parfois de plusieurs centaines d'euros.

Ce retournement de tendance doit être confirmé mais le combat pour l'emploi et la transition écologique tout en maintenant un haut niveau de prestation et de justice sociale est donc possible, même en temps de crise...

**Email**

[pmolac@assemblee-nationale.fr](mailto:pmolac@assemblee-nationale.fr)

**Téléphone**

02 97 70 61 72  
01 40 63 71 61

**Web**

[paulmolac.bzh](http://paulmolac.bzh)

# À l'Assemblée nationale



"Les pratiques culturelles amateurs participent à la dynamique des territoires et sont sources de développement personnel et de lien social."



## Pratiques culturelles immatérielles et amateurs

J'ai fait adopter en commission le 16 septembre ainsi qu'en séance le 29 septembre, 5 amendements visant à reconnaître, soutenir et sécuriser les pratiques culturelles immatérielles et amateurs. Pour le patrimoine culturel immatériel, ce sont tous les chants, danses, traditions culinaires, jeux locaux, etc., que nous avons reconnu pour la première fois dans la loi. Quant aux pratiques culturelles amateurs, nous avons fait un pas espéré depuis plusieurs décennies afin de reconnaître dans la loi la possibilité aux artistes et groupements d'artistes amateurs (bagadoù, fanfares, etc.) de pratiquer leur passion en toute liberté comme c'est le cas actuellement, surtout en Bretagne où ces pratiques issues des cultures populaires participent à la dynamique des territoires et sont source de développement personnel et de lien social. S'il fallait encadrer ces pratiques pour éviter des manquements, il fallait surtout que cela n'empêche pas ces artistes de se produire et aux associations de pouvoir les programmer, tout en permettant à ces dernières d'en tirer une marge pour leur permettre de fonctionner. Il en sera de même lorsque des amateurs seront programmés avec des professionnels par des entrepreneurs de spectacles, ceux-ci pourront tirer une marge et rémunérer les professionnels.

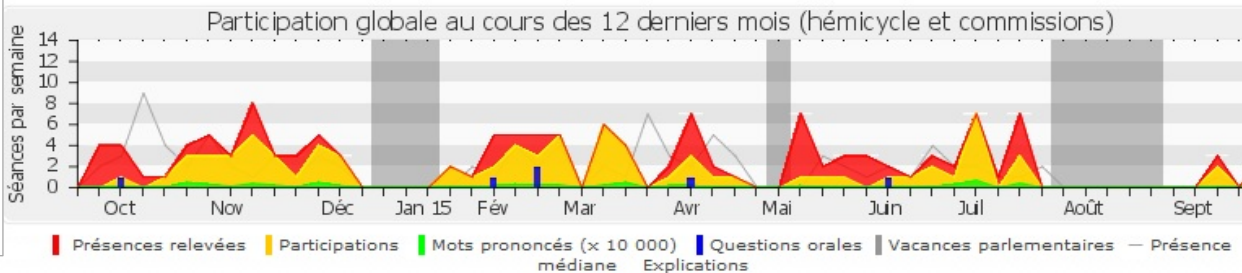
## Réutilisation des informations du secteur public

Le 29 septembre, je suis intervenu en commission sur le projet de loi sur la réutilisation gratuite des données publiques. Avec ce projet, il est proposé d'aller plus loin pour la réutilisation des données, mais j'ai toutefois exprimé un double regret : - d'une part, que ce texte ne parle que très peu d'open data et de libération des données ; j'ai donc défendu des amendements sur ce qu'est la définition d'un format de donnée ouvert et réutilisable et sur le droit à une publication régulière des données d'intérêt général ; - d'autre part, j'ai regretté que si la loi prévoit la gratuité des données, l'essentiel du texte consiste à en lister les trop nombreuses exceptions.

## Gaspillage alimentaire

J'ai cosigné une proposition de loi sur la lutte contre le gaspillage alimentaire. Il s'agit de consacrer dans la loi, une hiérarchie des actions à mettre en place par chaque acteur de la chaîne alimentaire : prévention du gaspillage, utilisation des invendus alimentaires vers la consommation humaine, la valorisation destinée à l'alimentation animale, l'utilisation à des fins de compost pour l'agriculture et la valorisation énergétique, notamment par méthanisation. Chaque acteur de la chaîne alimentaire doit se mobiliser pour ne plus jeter des aliments consommables et, par conséquent, initier ou poursuivre les actions qui existent dans le cadre de ces solutions.

- . 37 semaines d'activités
- . 65 présences en commission
- . 159 interventions en commission
- . 300 interventions longues en hémicycle
- . 2 732 amendements signés
- . 1 rapport écrit
- . 0 proposition de loi écrite
- . 14 propositions de loi signées
- . 47 questions écrites
- . 6 questions orales



Activité (12 derniers mois) : 📅 : 37 👤 : 65 🗣️ : 159 📄 : 300 📧 : 2732 📝 : 1 👤 : 0 🗳️ : 14 🗣️ : 47 🙋 : 6

En vert parmi les 150 premiers députés, en rouge parmi les 150 derniers. Source : nosdeputes.fr



# Les actus de la Circonscription



## La gare de Redon, un élément structurant du territoire

Le territoire de Redon est très original d'un point de vue administratif. La ville se trouve dans la pointe sud du département d'Ille-et-Vilaine et s'étend naturellement sur les départements voisins du Morbihan et de Loire-Atlantique.

La gare de Redon est une autre de ses caractéristiques particulières, puisqu'elle a la chance d'être un nœud ferroviaire. En effet, la ligne qui vient de Rennes se divise à Redon : d'une part en direction de Vannes et Quimper et, d'autre part en direction de Nantes. Si la gare de Redon est une gare de proximité, elle est aussi intéressante pour les entreprises de la région dont les débouchés et clients sont à Paris. Les horaires de ces dessertes sont donc une condition de l'attractivité de la gare de Redon auprès d'un public large. La zone d'attraction, en plus du pays de Redon s'étend sur les cantons de Malestroit, Questembert, La Roche-Bernard, mais aussi Pontchâteau et Guéméné-Penfao en Loire-Atlantique. Or pour le moment, les usagers du train en direction de Paris préfèrent les grandes villes mieux desservies.

La région a beaucoup investi dans les lignes ferroviaires. C'est d'ailleurs une véritable réussite saluée par tous. Avec la nouvelle ligne à Grande vitesse, la SNCF revoit ses horaires. La mobilisation actuelle est donc de première importance et c'est pour cela que j'ai répondu présent à l'appel lancé. La question des horaires déterminera l'attractivité de la gare et du territoire de Redon. Une question que les élus mais aussi les chefs d'entreprises et les usagers suivent de près malgré la difficulté et la longueur des négociations avec la SNCF.

## Le Galais, une monnaie locale éthique en Pays de Ploërmel

L'association pour une monnaie locale complémentaire sur le Pays de Ploërmel issue d'un groupe de travail de l'association Polen a été créée le 1er mai 2015. Après avoir rencontré plus de 130 prestataires sur un an qui ont validé à 72 % l'idée de participer à un réseau local de soutien aux circuits-courts et à une économie plus éthique. Le 17 octobre se tiendra l'Assemblée Générale Extraordinaire de lancement du Galais à la Salle des fêtes d'Helléan.

Ce petit arbre en gallo, le Galais, va donc prendre racine sur le mois de l'économie sociale et solidaire et être diffusé sur les 55 communes du Pays de Ploërmel auprès d'un réseau d'au moins 60 prestataires pour commencer. Les adhérents pourront retirer des Galais contre des euros qui seront alors déposés auprès de la NEF, seul établissement financier en France à publier ouvertement l'intégralité de ses prêts accordés. Ces euros serviront l'investissement éthique, respectueux de l'homme et de l'environnement, pendant que les Galais en circulation créeront plus de richesse localement auprès d'un réseau de prestataires tenant des valeurs de la Charte.

La gouvernance de cette monnaie locale sera assurée par les consommateurs, les prestataires, les partenaires associatifs et des collectivités du Pays en plus des fondateurs, garants des valeurs de cette monnaie complémentaire à l'euro réellement citoyenne.

Pourquoi une monnaie locale ? Un Galais dépensé sur le Pays de Ploërmel, c'est autant de richesses créées uniquement en local et qui ne servira pas la spéculation. C'est créer des liens par la connaissance que l'on a de celui qui produit. C'est participer à réduire l'impact écologique de nos achats. C'est se donner du pouvoir d'agir en étant consommateur. C'est enfin construire un vivre ensemble conscient de la place de chacun.



Soutenir le Galais :

<http://monnaie-locale-ploermel.org>  
[galais@monnaie-locale-ploermel.org](mailto:galais@monnaie-locale-ploermel.org)

Tél. 06 59 59 72 28



# Portrait du mois



## Michel Rozelier

Fils d'agriculteurs, ouvrier chez JPA où il a effectué presque toute sa carrière professionnelle, suivant les rachats divers de l'entreprise, Michel Rozelier est un homme fidèle à son entreprise, à ses engagements et à son pays : Guégon. Rencontre avec un homme de terrain, aussi généreux que discret sur ses engagements, et son épouse, Claudie, à ses côtés depuis 36 ans.

### Au service de son entreprise depuis 1978

Michel Rozelier a commencé à travailler très jeune, à sa sortie du collège. « Les circonstances de la vie ont fait que j'ai dû entrer dans la vie active à la fin de la troisième. » Formé pendant quatre ans comme boucher-charcutier d'abattoir directement dans l'abattoir intercommunal de Josselin, aujourd'hui disparu, il a appris à effectuer toutes les tâches exigées par ce métier.

En 1978, à 22 ans, il entre dans l'entreprise Unicopa, à Saint-Jean-Brévelay. Unicopa fusionne avec Europagro à Josselin pour devenir Olympig. En 2004, l'entreprise change de nom (« pour ne pas créer d'interférence avec la candidature aux Jeux olympiques », précise son épouse, Claudie) et devient Europig. Elle aussi connaît très bien l'entreprise pour y avoir travaillé de nombreuses années. Entrée en remplacement en 1981 comme assistante administrative dans les bureaux, à l'époque à Unicopa, elle a ensuite occupé le poste d'assistante commerciale, jusqu'à son licenciement en 2009, quand Europig devient Gad SAS. En 2014, après une nouvelle vague de licenciements largement relayée dans la presse, l'usine est rachetée par le groupe Intermarché et devient JPA. Si l'entreprise a subi de nom-

breuses mutations, Michel lui aussi a évolué dans sa carrière. « Au début, j'étais ouvrier d'abattage. Puis je suis passé chauffeur : j'ai fait le ramassage des porcs jusqu'en 1999. » Un accident du travail, entraînant des problèmes de santé, le contraint à arrêter de conduire. « J'arrive alors au service réception porcherie. Plus tard, comme un poste est à pourvoir au service affûtage, je tente ma chance, je présente ma candidature et je suis accepté. C'est le poste que j'occupe encore actuellement. » Cet accident, il a su le mettre au service des autres puisqu'il est entré dans l'association des accidentés de la vie (FNATH), où il a très vite pris des responsabilités. De ses 43 ans de carrière dans les métiers de l'agroalimentaire, le futur retraité ne regrette rien : « Cela m'a plu comme carrière, car j'ai pu évoluer au fur et à mesure des années. J'ai appris de nouveaux métiers, j'ai changé de tâches. » Aujourd'hui, il cumule toutes les médailles du travail : bronze, argent, or et grand-or, la dernière obtenue il y a trois ans pour célébrer ses 40 ans de vie active, dont 37 ans au service de la même entreprise.

### L'engagement pour une aide concrète

Accidenté en 1999, Michel entre dans la section josselinaise de la FNATH (Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés). Il s'investit dans l'association et devient trésorier adjoint. L'occasion lui est donnée d'aider les personnes traversant la même épreuve que lui : il apporte conseils, écoute, assistance dans les démarches, à ceux qui le sollicitent et aussi à ceux chez qui il perçoit un besoin. Sur les thèmes de la santé, de la maladie, il intervient « quand les gens ne savent plus où aller, quand toutes les portes se sont fermées. » Il met en lien avec les bons interlocuteurs, suit le déroulement du dossier. Il s'investit également comme délégué cantonal de la MSA pour le collège salarié, réélu régulièrement pendant 30 ans. « J'y serais encore si les statuts de l'entreprise n'avaient pas changé, mais aujourd'hui, nous ne relevons plus du régime de la MSA. » En tant que délégué, il représentait les salariés aux réunions de la mutualité, il allait au contact des gens dans le besoin. « Je pouvais donner des conseils, monter des dossiers d'aide... J'avais la possibilité de tout connaître des aides possibles ! » Alors il a mis ce savoir au service des autres. « J'en ai rencontré des gens ! Pour certains, si je n'étais pas allé les voir, ils n'auraient bénéficié d'aucune aide. Cela pouvait être des petites choses, comme une aide

pour l'achat d'un réfrigérateur ou d'une machine à laver. J'allais au-devant des demandes. Quelquefois même, j'allais plusieurs fois. Au début, on me disait que tout allait bien, puis au fur et à mesure des discussions, les gens parlaient. »

Comme il ne s'arrête jamais, Michel est aussi entré au CCAS (centre communal d'action sociale) de sa commune, où il est toujours actif. Deux fois par an, il participe à l'organisation du repas des anciens et à la distribution des cadeaux faits aux personnes âgées n'ayant pas pu s'y rendre (impossibilité de se déplacer, en maison de retraite...). Il a également contribué à la mise en place d'une structure d'accueil pour les anciens à Guégon : la Villa Family, rebaptisée Domiciale : une alternative à l'accueil des personnes dépendantes. Deux logements communiquant entre eux accueillent chacun une famille et trois personnes âgées. « J'étais dans le projet de construction et ensuite de gestion. » Il a aussi suivi le projet de maison de santé, qui accueille désormais deux médecins généralistes, un pédicure-podologue et un cabinet infirmier.

Quand on lui demande de quoi il est le plus fier, il peine à répondre. Pour lui, c'est un engagement qui coule de source : « C'est normal tout ça, je n'en tire pas de fierté particulière. »

### La générosité avant toute chose

Alors, pour en savoir plus sur Michel et ses engagements, il faut parler à Claudie, son épouse. Elle a toujours connu son mari au service des autres : « Pour lui, c'est une vocation, et surtout, il aime ça ! », dit-elle à son propos. Ensemble, ils ont élevé trois enfants, aujourd'hui adultes, et sont les heureux grands-parents de quatre petits-enfants. Des enfants qui ont effectué leur scolarité dans le pays, donnant à Michel, là encore, l'occasion de s'investir. Il était alors entré dans les associations de parents d'élèves et s'occupait des repas de fête, en mettant la main à la pâte. « Il faisait les grillades », précise Claudie. Elle raconte également qu'il a aidé un grand nombre de personnes dans sa vie, et qu'il continue à le faire : « On compte beaucoup sur lui, et dans la famille aussi ! Il est comme ça, je l'ai toujours connu très généreux. Il donne beaucoup de temps à l'extérieur et aux autres. »

